
SSO
Rapport annuel
2016

Editorial	3
Faits marquants	5
Revue	9
Publications	11
Comité	12
Finances	15

Editorial

Cette année, le rapport annuel de la SSO vous est présenté dans sa nouvelle formule, c'est-à-dire en mettant l'accent sur les événements essentiels qui ont marqué l'année écoulée. Après plusieurs discussions de fond, le Comité de la SSO est en effet parvenu à la conclusion qu'il fallait améliorer la communication, notamment en informant autrement et de façon plus condensée. Les événements principaux sont brièvement résumés sous la rubrique « Faits marquants ». Les membres peuvent toujours s'informer de manière plus approfondie sur les activités et les objets en cours en lisant INTERNUM. Quant aux délégués, ils auront la possibilité de poser des questions et d'aborder d'autres points lors de l'Assemblée des délégués.

Traditionnellement, le rapport annuel donne l'occasion au président de remercier tous ceux qui ont contribué au bon fonctionnement de la SSO. Je me permets de commencer par mes collègues du Comité qui, tous, font preuve d'un grand engagement pour que notre SSO garde le cap. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma gratitude pour tout le travail qu'ils accomplissent. Je remercie ensuite tous les collaborateurs de nos états-majors : Simon Gassmann et toute l'équipe du Secrétariat qu'il dirige avec clairvoyance ainsi que Marco Tackenberg et ses collaborateurs très motivés du Service de presse et d'information. Leur appui nous est extrêmement précieux.

Mes remerciements vont enfin à toutes les consœurs et à tous les confrères qui, en coulisses, apportent une contribution importante au bon fonctionnement de notre organisation, que ce soit au sein des sections et des commissions ou en qualité de représentants de la SSO. Pour rendre leur travail plus visible tout au long de l'année, les publications de la SSO se feront dorénavant plus souvent l'écho de leurs activités.

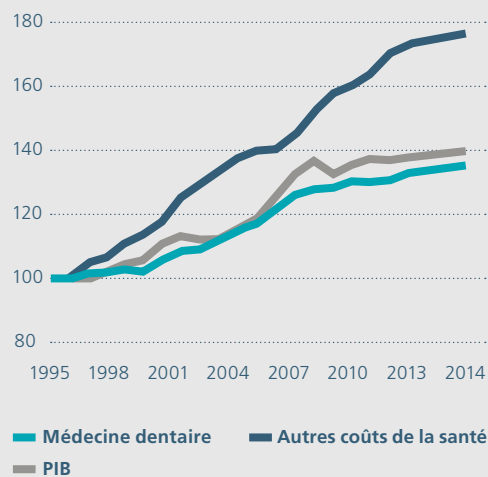
Beat Wäckerle, Dr méd.dent.,
président de la SSO

Plus de
121'000

le nombre d'articles du
SWISS DENTAL JOURNAL SSO qui
ont été téléchargés à partir
de la base de données en ligne
Pubmed depuis 2010.

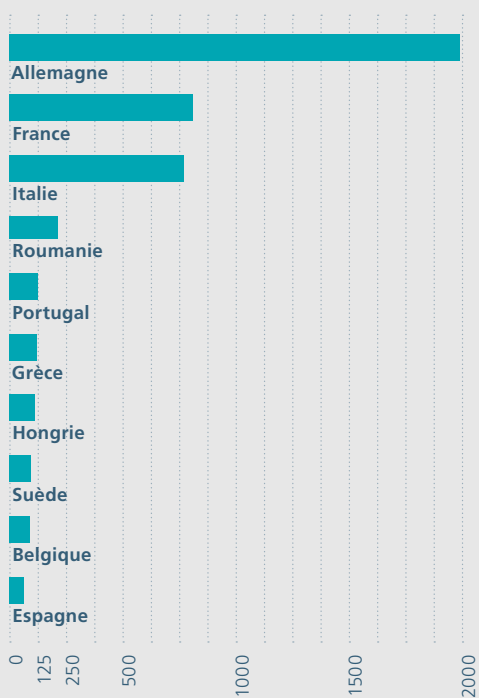
Croissance indexée des coûts de la médecine dentaire, par habitant

en comparaison avec le PIB et
les autres coûts de la santé par habitant
(nominal, 1995 = 100)



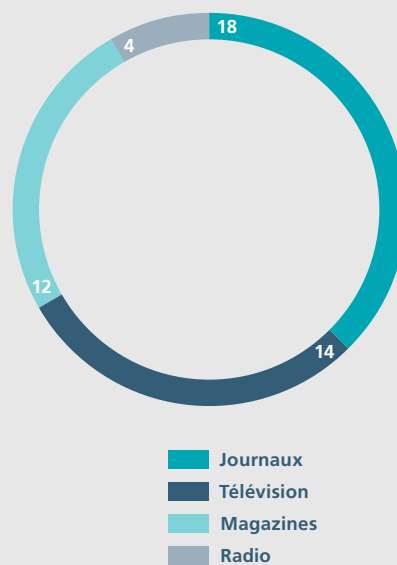
Source: OFS, www.economiesuisse.ch

Diplômes reconnus par pays de délivrance, de 2002 (Accords bilatéraux) à 2016



48

interventions de cadres de la SSO
dans les médias :



Campagnes contre l'étatisation de la médecine dentaire

Des interventions politiques demandant la mise en place d'une assurance dentaire obligatoire ont été déposées dans pas moins de six cantons romands et au Tessin. Leur contenu est pratiquement identique. Il se peut que l'exécutif ou le Parlement de certains cantons soumettent un contre-projet ou, comme c'est le cas dans le canton de Genève, que des parlementaires soumettent des projets de loi allant dans ce sens. Chaque section cantonale de la SSO doit se déterminer selon la situation qui prévaut dans son canton pour savoir si elle veut s'opposer au projet visant à rendre l'assurance dentaire obligatoire et soutenir le contre-projet qui lui est opposé, s'opposer à l'un et à l'autre, ou lancer un référendum. Les situations diffèrent d'un canton à l'autre et ne permettent pas de procéder de manière uniforme. Chaque campagne de votation doit donc être conduite par la section concernée et ses alliés politiques.

En sa qualité d'organisation faîtière, la SSO apporte son soutien aux sections qui doivent lutter contre ces tentatives d'instauration d'une assurance dentaire obligatoire. Une campagne de base élaborée sous la conduite d'Olivier Marmy, chef de la cellule chargée de coordonner la lutte, présentera les succès que la médecine dentaire suisse comptabilise à ce jour. Dans le courant de l'automne 2016, les présidents des sections concernées ont pu se préparer à présenter leurs arguments durant un séminaire médias. De plus, un porte-parole du Comité de la SSO a eu la possibilité d'expliquer le modèle de soins dentaires suisse à des parlementaires fédéraux et de leur montrer qu'il est à la fois performant et social. Contrairement aux autres domaines de la médecine, la médecine dentaire maîtrise ses coûts. Des comparaisons avec les pays voisins le montrent, une assurance dentaire obligatoire n'améliore pas les soins aux patients. Pire, elle compromet gravement le libre choix de la thérapie.

Une édition spéciale d'INFODENTS a été publiée fin 2016. Elle peut être commandée gratuitement, même en nombre, auprès du SSO-Shop. Les votations à venir ne pourront être gagnées que si chaque membre de la SSO s'engage personnellement dans la lutte contre ces tentatives d'étatisation de la médecine dentaire.

Nouveau règlement régissant les formations postgrades en médecine dentaire (RFP BZW)

Durant l'exercice sous revue, le Bureau pour la formation postgrade en médecine dentaire de la SSO (BZW) a complètement remanié le contenu du règlement mentionné en titre. De nouveau à jour, le RFP BZW préserve et, au-delà, renforce la haute qualité et la compétitivité internationale des formations postgrades suisses. Il sera approuvé dans le cadre de l'accréditation des filières de formation postgrade des professions médicales à laquelle la Confédération procédera en 2018.

Sondage sur la charge de travail des cabinets dentaires

En Suisse, les cabinets dentaires ressentent la pression due à l'immigration de médecins-dentistes étrangers. Cela ressort d'un sondage auquel ont participé 1385 propriétaires de cabinet membres de la SSO et dont les résultats ont été publiés au printemps 2016. La SSO disposait ainsi pour la première fois de données fiables sur la charge de travail des cabinets dentaires. Pour la SSO, ces résultats sont l'occasion d'informer les autorités, en Suisse comme à l'étranger, sur le fait que la charge de travail des cabinets dentaires est moins bonne dans les centres urbains que dans les régions à caractère plus rural. Dans les centres, près d'un cabinet sur deux demeure vide au moins un jour par semaine. Le propriétaire peut être confronté à des difficultés financières lorsque la charge de travail de son cabinet tombe en dessous de 80 %. Les participants se sont montrés plutôt pessimistes quant au développement futur de leur cabinet. En revanche, la charge de travail des cabinets situés dans les petites localités est bonne.

Depuis 2002, l'année de l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux, la Confédération a reconnu les diplômes de plus de 4600 médecins-dentistes. En médecine dentaire, les filières de formation européennes n'atteignent cependant pas le niveau de celles proposées en Suisse. Une étude française publiée en 2016 a révélé que, dans l'UE, un diplômé en médecine dentaire sur dix n'a jamais soigné de patients durant ses études.



Beat Wäckerle, président de la SSO, inaugure Dental Bern avec Ueli Breitschmid, Pierre-Alain Schnegg et Thomas Grichting.



L'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi a enthousiasmé l'assistance avec son exposé sur les aptitudes au leadership.



Etienne Barras a pris congé du Comité en offrant un apéritif.

Cellule Médecine dentaire gériatrique

Bien souvent, les personnes âgées en perte d'autonomie ne sont plus en mesure de brosser leurs dents et de nettoyer leurs prothèses toutes seules. Pour la SSO, il est toutefois inacceptable de laisser caries et inflammations des gencives nuire à leur qualité de vie. C'est pour cette raison que la cellule Médecine dentaire gériatrique a réédité une version entièrement remaniée du « Manuel d'hygiène bucco-dentaire pour personnes âgées en perte d'autonomie séjournant en établissement médico-social ». Ce guide qui s'adresse au personnel soignant contient des indications pas à pas sur la manière d'effectuer une inspection sommaire de la bouche, de brosser les dents et de nettoyer les prothèses des pensionnaires. Il a été envoyé à quelque 1500 EMS et homes pour personnes âgées et peut être commandé auprès du SSO-Shop.

En 2016, la cellule Médecine dentaire gériatrique est parvenue à mener ses projets à bien. Elle a notamment élaboré un programme de promotion de la santé bucco-dentaire pour les personnes âgées qui a été repris par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS) et développé plus avant à l'occasion d'une table ronde des professions de la santé.

En sa qualité de responsable de la Médecine dentaire gériatrique à l'échelon de la SSO, Bettina von Ziegler poursuit son effort de promotion de la santé bucco-dentaire des aînés.

Cellule Equipe de prophylaxie

L'automne dernier, la cellule Equipe de prophylaxie a effectué un sondage auprès des propriétaires de cabinet membres de la SSO pour savoir s'il y a suffisamment d'hygiénistes dentaires et d'assistantes en prophylaxie sur le marché du travail suisse. Il en est ressorti que, actuellement, la plupart des médecins-dentistes parviennent à couvrir leurs besoins en la matière. Cela étant, près de trois médecins-dentistes sur quatre ont déclaré que le recrutement d'une hygiéniste dentaire est difficile à très difficile. Par ailleurs, le sondage a également révélé que le niveau de formation des membres de l'équipe de prophylaxie répond aux attentes des propriétaires de cabinet.

Passage de témoin à la tête des fondations de la SSO

Au 1^{er} janvier 2016, Isabelle Gigandet et Oliver Halter ont succédé à Paul Hostettler qui a dirigé les fondations de la SSO douze années durant. Les nouveaux cogérants placent la continuité, la qualité du service et la confiance au cœur de leurs préoccupations. Les discussions politiques sur une probable réduction du taux de conversion ont fortement préoccupé la Fondation de prévoyance de la SSO. Outre le réaménagement du site Web, les fondations ont travaillé intensément à l'élargissement planifié de l'offre en développant de nouvelles formules d'assurance et de prévoyance à l'intention de ses membres de la SSO et de leurs salariés. L'affiliation de la SSO s'en trouvera renforcée.

Nouveautés pour l'équipe du cabinet dentaire

Pour que son cabinet fonctionne bien, le médecin-dentiste doit pouvoir compter sur du personnel qualifié. L'assistante dentaire est-elle capable de stériliser les instruments correctement? Est-elle capable de distinguer érosion et abrasion d'après l'aspect? Comme d'autres, ces sujets ne figurent pas dans le plan de formation en vigueur. Ces deux exemples montrent combien il devient nécessaire de le réviser de fond en comble, ce qui sera chose faite d'ici à 2020. Le projet est sur les rails et, durant l'exercice sous revue, la SSO a déjà pu organiser trois ateliers au cours desquels médecins-dentistes et assistantes dentaires ont esquissé les objectifs et les contenus du nouveau plan.

En 2016 également, l'actuel plan de formation de l'assistante dentaire a été complété par une annexe régissant les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé. Des dérogations permettent de confier certains travaux dangereux à des apprenties assistantes dentaires dès 15 ans, tels que le changement des produits chimiques de développement des radiographies ou l'élimination de déchets infectieux.

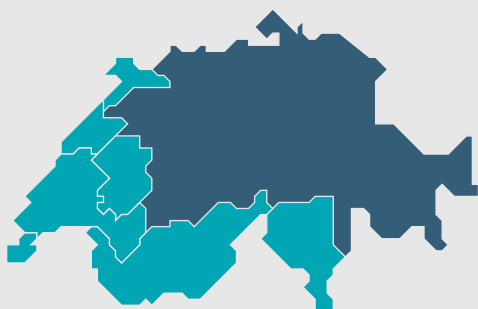
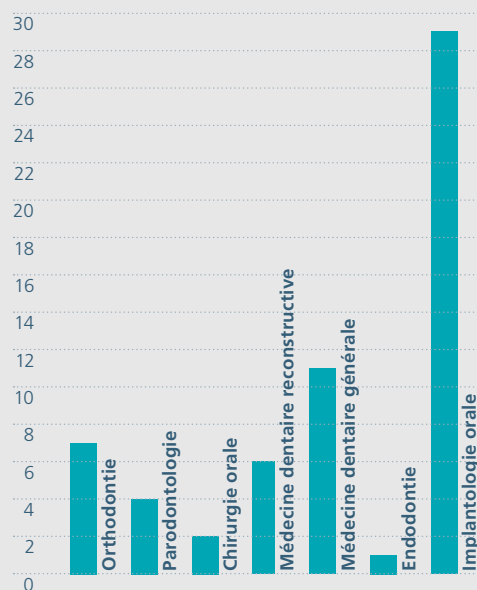
Autre nouveauté, l'Assemblée des délégués 2016 a accepté à l'unanimité le règlement relatif au brevet SSO en administration du cabinet. Ce perfectionnement va plus loin que le brevet SSO de secrétaire dentaire. Il est articulé en plusieurs modules que les assistantes dentaires peuvent échelonner dans le temps en fonction de leur activité professionnelle.

La SSO compte

5'584

membres, soit 204 de plus
que l'année précédente.

Titres de formation postgrade décernés



Les sections de la SSO des cantons en couleur turquoise (GE, VD, NE, FR, TI, JU, VS) doivent faire face à des interventions politiques visant à instaurer une assurance dentaire obligatoire. La SSO leur apporte son soutien.

4'560

le nombre de visiteurs enregistré
par Dental Bern 2016

1'586

le nombre de participants
au congrès 2016 de la SSO

550

le nombre de participants
à la journée des assistantes
dentaires 2016

Affaires économiques

Les contrats types de travail ont été révisés durant l'année sous revue. Les nouvelles versions seront publiées en 2017. Par ailleurs, les directives salariales actualisées peuvent être téléchargées à partir du site Web de la SSO. A noter également que la SSO a organisé d'intéressants cours de formation continue à l'intention de ses membres qui ont été nombreux à les fréquenter.

De nombreuses séances et conférences téléphoniques étaient inscrites à l'agenda de la délégation tarifaire. Les négociations tarifaires ont par ailleurs donné lieu à une correspondance nourrie.

La Commission des affaires économiques et le Secrétariat ont répondu à plusieurs centaines de demandes de membres de la SSO portant sur les tarifs et le droit du travail.

Collaboration internationale

Les décisions prises à l'échelon européen ont des répercussions sur la Suisse. Durant l'année écoulée, la SSO s'est engagée en faveur d'un exercice libéral de la médecine dentaire et a plaidé son point de vue auprès du Conseil des dentistes européens (CED), de l'Organisation régionale européenne (ORE) et de la Fédération dentaire internationale (FDI). L'engagement des médecins-dentistes suisses au sein des instances internationales est une tradition. Philippe Rusca a présidé l'ORE de la FDI trois ans durant et Oliver Zeyer a été élu au poste de secrétaire général de cette même ORE.

A l'écoute des membres

Pour le Comité de la SSO, être à l'écoute des membres et des cadres de ses sections est primordial. Il avait donc entrepris, en 2015 déjà, de renforcer le rôle des présidents de section et de société de discipline en les invitant à présenter les préoccupations de leur section ou société de discipline directement à la Conférence des présidents. Celle de novembre 2016 a permis de valider la nouvelle formule. Pour ce qui concerne l'écoute des membres, le Comité a multiplié les sondages de la base et mis en place des canaux permettant de faire remonter les informations. Ainsi, le forum de discussion (Open forum SSO) ouvert durant l'exercice sous revue dans le domaine réservé aux membres du site Web de la SSO a non seu-

lement pour but de promouvoir les échanges de vues et d'idées entre les membres, mais aussi de permettre au Comité de rester à l'écoute de la base.

Contacts avec les médias

Les médias s'adressent à la SSO parce qu'ils reçoivent des informations fiables sur la médecine dentaire. Durant l'année écoulée, les médias ont fréquemment donné la parole aux cadres et au service de presse de la SSO qui ont pu s'exprimer lors de nombreux reportages télévisés et radiophoniques et dans la presse écrite. Les excellents et étroits contacts avec les médias sont précieux, surtout en période de durcissement de la concurrence et d'exigences politiques insensées. Les échos renvoyés par les médias témoignent de l'engagement de la SSO en faveur d'une politique de santé publique libérale véritablement au service du patient.

Lignes directrices relatives à la qualité en médecine dentaire

En édictant les lignes directrices relatives à la qualité en médecine dentaire (LQ), la SSO se fixe des règles qui sont indispensables pour un exercice libéral de la médecine dentaire. Les LQ aident le praticien qui exerce en cabinet privé à garder la vue d'ensemble des normes actuelles. Durant l'année sous revue, le SWISS DENTAL JOURNAL SSO a publié les LQ révisées en orthopédie dento-faciale, en prothèse fixe et en prothèse adjointe. La publication des lignes directrices pour la pédodontie en 2017 marquera le point final de la mise à jour. Toutes les lignes directrices sont également disponibles sur le site Web de la SSO.

Directives relatives à l'usage de titres et qualités en médecine dentaire

Aujourd'hui, l'usage de titres, de diplômes et de grades universitaires en médecine dentaire n'est guère réglementé. Cette situation est aussi déroutante pour le patient. Pour clarifier les choses, le Bureau pour la formation postgrade en médecine dentaire (BZW) a soumis un projet de standardisation à la Confédération et aux médecins-dentistes cantonaux.

Vade-mecum « Choisir son apprentie »

Trouver une apprentie répondant aux exigences du cabinet dentaire est devenu difficile. Pour faciliter la tâche des propriétaires de cabinet, la SSO a rédigé un vade-mecum qui aborde des sujets tels que le stage d'évaluation, le test d'aptitude ou le rapport d'évaluation. Les membres de la SSO peuvent proposer des compléments et des améliorations, ce qui permet d'adapter cet ouvrage constamment aux besoins du cabinet.

Radiographies

De nos jours, l'assistante dentaire doit pouvoir effectuer des radiographies extraorales. En collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), la SSO a défini les bases d'une formation idoine.

Par ailleurs, la SSO s'efforce de trouver une solution aux manques de connaissances en matière de radiographies des assistantes dentaires titulaires d'un diplôme étranger. Cette fois en collaboration avec le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la SSO a élaboré des mesures de compensation applicables à la reconnaissance de diplômes étrangers.

Publications

SWISS DENTAL JOURNAL SSO

(paraît onze fois par an)

Organe de publication scientifique de la SSO, le SWISS DENTAL JOURNAL SSO (SDJ) publie des articles scientifiques, fait le tour de l'actualité en médecine dentaire et rend compte de nombreuses activités de la SSO. Durant l'année sous revue, l'Association médias suisses a décerné au SDJ le Q-Award qui, chaque année, récompense la meilleure publication spécialisée.

INTERNUM

(paraît six fois par an)

Il s'agit de la « feuille officielle » de la SSO qui rend compte des décisions et des activités des organes de la SSO. Pour le reste, INTERNUM aborde principalement des sujets ayant trait à la législation, à la politique professionnelle et à la gestion du cabinet dentaire.

DENTARENA

(paraît quatre fois par an)

Cette publication vise à rapprocher la SSO des futurs et jeunes médecins-dentistes et à susciter leur intérêt pour la politique professionnelle. Elle traite en outre de sujets en rapport avec l'exercice de la profession qui ne sont pas ou pas suffisamment traités dans le cadre des études.

INFODENTS

(paraît quatre fois par an)

INFODENTS s'adresse à un large public pour expliquer les avantages d'une bonne prophylaxie, ce qui en fait un bon instrument de campagne pour lutter contre l'assurance dentaire obligatoire.

Polycopiés pour la formation des assistantes dentaires

La SSO publie des polycopiés pour la formation des assistantes dentaires, notamment afin d'harmoniser les cours de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire suisse.

Manuel d'hygiène bucco-dentaire pour personnes âgées en perte d'autonomie séjournant en établissement médico-social

Ce manuel instruit le personnel des EMS et des homes pour personnes âgées à l'hygiène bucco-dentaire de leurs pensionnaires.

Dentino

Cette petite bande dessinée s'adresse aux jeunes enfants et leur montre comment bien soigner leurs dents de lait.

Médecine dentaire en Suisse

Cette brochure présente les caractéristiques de la médecine dentaire suisse.

SSO-Shop

Grâce à une offre très large, la boutique en ligne de la SSO soutient les membres au quotidien. Elle leur propose un grand nombre de publications, des contrats de travail, des articles promotionnels et des brochures à l'intention de leurs patients. Les badges nominatifs et les cartes « prochain rendez-vous » demeurent des articles très appréciés.

Comité



Beat Wäckerle
président

En sa qualité de *primus inter pares*, le président représente le Comité et la SSO pour toutes les affaires importantes, en particulier auprès du public, des autorités et des organisations sœurs étrangères.



Olivier Marmy
vice-président

Département
Information

Les contacts avec les médias, les communiqués de presse, et la communication externe et interne sont orchestrés par le Département Information.



Oliver Zeyer
vice-président

Département
Formation et qualité

La médecine dentaire moderne a besoin de spécialistes. Les filières de formation postgrade sont développées conjointement par ce département et par le Bureau pour la formation postgrade en médecine dentaire (BZW) en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).



Jean-Philippe Haesler

Département
Economie

Ce département est compétent pour les questions juridiques et tarifaires et suit l'évolution du marché du travail. Les cours de formation continue de la SSO, les estimations de la valeur de cabinets et les commissions de conciliation médico-dentaires entrent également dans son champ d'activités.



Christoph Senn

Département
Santé et affaires sociales

Comme son nom l'indique, ce département s'occupe des objets en lien avec la politique de la santé et chapeaute des domaines tels que la médecine dentaire gériatrique, les soins dentaires scolaires, l'hygiène au cabinet dentaire ou la protection de l'environnement.



Marcel Cuendet
(successeur
d'Etienne Barras)

Département
Equipe du cabinet dentaire

Pour pouvoir bien fonctionner, le cabinet dentaire doit pouvoir s'appuyer sur une équipe bien rodée. Ce département non seulement contribue activement au développement des professions d'assistante dentaire et d'hygiéniste dentaire, mais définit également les perfectionnements qui conduisent à l'obtention des brevets d'assistante en prophylaxie et d'administratrice de cabinet.



Rainer Feddern
caissier

Département
Finances

Le caissier suit l'évolution des finances de la SSO et prépare les budgets. Le budget de la SSO est un important outil d'aide à la décision qui revêt une fonction d'orientation.

La SSO en bref

La Société suisse des médecins-dentistes SSO est l'organisation professionnelle des médecins-dentistes exerçant leur activité en Suisse ainsi que la société scientifique générale pour la médecine dentaire en Suisse. Représentante légitime des médecins-dentistes qui exercent en Suisse, elle veille à ce que ses membres respectent l'éthique professionnelle et le Code de déontologie.



Invitée à l'Assemblée des délégués, Nicole Althaus, journaliste et spécialiste des thèmes ayant trait à l'égalité des sexes, a présenté un exposé sur la féminisation du monde du travail.



Les cadres de la SSO s'entraînent à répondre à des journalistes durant un séminaire médias.



La Conférence des présidents facilite également les échanges de vues entre les sections.

Finances

Comptes 2016

Les comptes 2016 clôturent sur un excédent de charges de 115 131 francs. L'écart réjouissant par rapport à l'excédent de charges de 181 972 francs porté au budget 2016 résulte de l'évolution favorable des marchés financiers. Même si le résultat n'atteint pas des sommets, le portefeuille de titres de la SSO a, contre toute attente, permis de réaliser un bénéfice respectable.

Budget 2017

D'une manière générale, le budget 2017 s'inspire largement des chiffres de l'année précédente et prévoit un excédent de charges de 196 324 francs. A titre de comparaison, cet excédent correspond à 2,4 % de la totalité des charges de la SSO.

Le Comité remercie pour leur précieuse collaboration Marianne Ulrich et Simon Gassmann qui ont assuré la bonne tenue de la comptabilité.

Secrétariat de la SSO

Münzgraben 2, case postale, 3001 Berne
T 031 313 31 31, F 031 313 31 40
sekretariat@sso.ch

Service de presse et d'information de la SSO

Postgasse 19, case postale, 3000 Berne 8
T 031 310 20 80, F 031 310 20 82
info@sso.ch

www.sso.ch

